

Arras, le 5 novembre 2014

L'inspecteur d'académie - directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles
publiques
s/c de Mesdames et messieurs les inspecteurs
de l'Education Nationale
Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles
Privées
s/c de Monsieur le Directeur Diocésain



Division des élèves

Bureau DE2

Vie Scolaire

Dossier suivi par

Anne SCHOTTEY

Téléphone

03 21 23 82 71

Courriel

ce.i62de2@ac-lille.fr

20, boulevard de la liberté

BP 90016

62021 Arras Cedex

Objet : Prix « mobilisons nous contre le harcèlement »
PJ : Fiche descriptive du concours

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement à l'école, le Ministère de l'éducation nationale reconduit pour la deuxième année l'organisation du prix « mobilisons nous contre le harcèlement à l'école » en invitant les élèves, de cycle 3 (enfants de 8 à 11 ans), à réaliser une affiche ou une vidéo sur ce thème.

Je vous demande de bien vouloir prendre connaissance des modalités d'organisation du concours 2014-2015 figurant dans la fiche descriptive jointe en annexe. Cette année, les travaux sur support vidéo et affiche sont à déposer exclusivement sous format numérique. J'attire tout particulièrement votre attention sur les modalités de transmission de vos projets au rectorat (précisées en page 2 de la fiche descriptive).

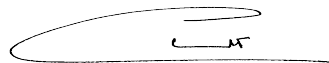
L'ensemble des documents relatifs à l'organisation de ce prix sont accessibles sur le site du Ministère à l'adresse suivante :
<http://eduscol.education.fr/cid72752/prix-mobilisons-nous-contre-harcelement.html>

Vous serez invités très prochainement par le Rectorat à vous pré-inscrire via un « questionnaire interview » qu'il conviendra de compléter pour le 9 janvier 2015 au plus tard. Les travaux seront à adresser pour le vendredi 30 janvier 2015.

Afin de permettre la valorisation des travaux au niveau académique et national, les équipes pédagogiques veilleront au respect des droits à l'image de toutes les personnes participant aux réalisations des élèves (formulaire téléchargeable sur le site ministériel). Pour élaborer leur projet, les équipes éducatives pourront utilement s'appuyer sur les partenaires du concours en se rapprochant des antennes régionales, de l'association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV), du Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active, du réseau de création et d'accompagnement pédagogiques (CANOPE), de l'Association Régionale des Oeuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale (AROEVEN), de l'Office Central de Coopération à l'Ecole, de la ligue de l'Enseignement et de l'association des Francas.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous remercie pour votre implication.



Guy CHARLOT